

## Résultats annuels 2017

**EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR 000044810), concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, annonce aujourd'hui ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2018 et audités par le collège des commissaires aux comptes.**

**Les résultats de l'exercice 2017 restent dans la continuité de ceux de 2016, mais ils fondent les perspectives de développement du Groupe :**

- **Energies renouvelables (CHO Power) : livraison de la centrale CHO Morcenx**  
La FA\* marque l'achèvement du contrat EPC\* entre CHO Morcenx et CHO Power, et le démarrage du contrat O&M\* entre CHO Morcenx et l'exploitant Chopex. Dorénavant avec une usine en production, le Groupe bénéficie d'un démonstrateur pour réaliser son portefeuille de projets.
- **Traitement de l'amiante (Inertam) : des conditions de production encore perturbées**  
La production a été perturbée par des incidents techniques lors de la réfection du four ayant entraîné un retard dans son redémarrage et par l'adaptation de l'outil industriel aux évolutions des contraintes réglementaires. Ces adaptations sont lentes et devraient s'achever au premier semestre 2018.
- **Solutions plasma (Europlasma Industries) : livraison des unités de traitement en Chine et en Bulgarie – livraison d'un système plasma à un client français du secteur nucléaire**  
Europlasma Industries bénéficie désormais de deux vitrines commerciales avec une unité de vitrification des cendres volantes en Chine et un four de fusion des déchets faiblement radioactifs en Bulgarie et confirme sa pénétration dans le secteur nucléaire pour le traitement des déchets radioactifs.

### Chiffres consolidés clés de l'exercice 2017

- Chiffre d'affaires de 13,1 M€, en progression de 35%, qui enregistre les effets de la livraison de l'usine de CHO Morcenx (solde du contrat EPC et démarrage du contrat O&M).
- Consommation de trésorerie qui reste stable nécessitant un apport de 14,3 M€ pour l'exercice 2017 grâce aux activités de financement.
- Résultat opérationnel de -14,1 M€, réduisant les pertes de 16%.
- Perte nette de -21,8 M€ (dont 13,8 M€ de perte non-cash) qui résulte des délais nécessaires pour retrouver le niveau de performance des activités opérationnelles et de provisions conformément à l'application des règles de consolidation.

**Jean-Eric Petit, Directeur Général, déclare :** « Les résultats 2017 sont dans la continuité de 2016, toutefois l'année 2017 a constitué un point d'inflexion dans le développement opérationnel du groupe Europlasma, désormais en marche pour accélérer son développement dans ses trois activités d'avenir. L'augmentation de capital récente dans CHO Power et le financement de 30 millions d'euros obtenu auprès de la BEI pour CHO Tiper va permettre au Groupe de se consacrer au déploiement de son modèle de centrales à énergie renouvelable en France et en Europe. Fort de références opérationnelles en Chine et en Bulgarie, Europlasma Industries continue à développer les applications de la technologie plasma dans les marchés en croissance du traitement des cendres volantes, des déchets radioactifs et de la réduction de CO2. Enfin Inertam a bénéficié de nombreux investissements afin de retrouver un rythme d'activité satisfaisant, et le four de rechange contribuera en 2019 à répondre favorablement à la croissance de la demande ».

## Activité et résultats

Le résultat reflète dans une large mesure les effets des enregistrements comptables résultant de la FA reçue pour la centrale de CHO Morcenx.

en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Chiffre d'affaires	13 134	9 733	3 401
Autres produits d'exploitation	3 541	2 567	974
Autres charges d'exploitation	-24 076	-24 097	-21
Amortissements, dépréciations et provisions	-6 398	-4 217	-2 181
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-13 800</b>	<b>-16 014</b>	<b>2 214</b>
Perte de valeur sur le Goodwill et les titres mis en équivalence	-656	-652	-4
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	359	-122	481
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-14 096</b>	<b>-16 788</b>	<b>2 692</b>
EBITDA	-14 942	-11 709	-3 233
<b>Résultat financier</b>	<b>-864</b>	<b>-386</b>	<b>-478</b>
Impôt sur les bénéfices	31	-165	196
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-6 908	-10	-6 898
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-21 838</b>	<b>-17 349</b>	<b>-4 489</b>
- dont Intérêts minoritaires	-5	-4	-1
- dont Résultat net (part du Groupe)	-21 833	-17 345	-4 488

Source : Comptes consolidés 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2018, audités et en cours de certification par le collège des commissaires aux comptes.

### Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 13,1 M€ pour l'exercice 2017 en progression de 3,4 M€ (+35%) comparativement à 2016. Cela résulte de la livraison de l'usine CHO Morcenx qui se traduit par l'enregistrement du solde du chiffre d'affaires à constater sur le contrat EPC (2 M€) et de la facturation des prestations de services pour l'exploitation de l'usine (2,3 M€).

L'activité **Energies renouvelables (CHO Power)** a ainsi enregistré un chiffre d'affaires de 4,4 M€, contre 0,4 M€ au 31 décembre 2016, soit une variation de +4 M€. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond, comme indiqué ci-avant, au solde des 2 M€ de chiffre d'affaires enregistré à l'obtention de la livraison de la centrale CHO Morcenx et au chiffre d'affaires de 2,3 M€ réalisé par Chopex au titre de ses prestations de services pour l'exploitation de la centrale CHO Morcenx (contrat O&M).

Le chiffre d'affaires de l'activité **Traitement de l'amiante (Inertam)** n'a pas retrouvé en 2017 le niveau standard de production attendu et reste quasi-stable à 7,4 M€.

En effet, au premier semestre, l'arrêt programmé du four pour sa réfection complète s'est prolongé à la suite d'incidents techniques exceptionnels. Ainsi, la production au cours des 4 premiers mois de l'année 2017 représente un volume total de 192 tonnes de déchets d'amiante inertés alors qu'il s'élève à 494 tonnes pour le seul mois de mai 2017.

Désormais, la réglementation impose de réduire de 90% le taux d'empoussièrement de la zone confinée, nous contraignant par précaution à interrompre quotidiennement le processus de production. Cela a nécessité une réorganisation des modes opératoires et l'installation de systèmes de dépoussiérage et d'aspiration/filtration supplémentaires. Une première dépoussiéreuse a été mise en service en octobre 2017, quatre autres dépoussiéreuses ainsi qu'une centrale d'aspiration compléteront ce dispositif au premier semestre 2018, permettant de garantir en toutes circonstances un niveau d'empoussièrement très inférieur aux nouvelles normes. Cela permettra à la production de retrouver sa capacité nominale.

\* cf glossaire

**L'activité Solutions plasma (Europlasma Industries)** a généré un chiffre d'affaires de 1,3 M€, contre 1,6 M€ au 31 décembre 2016. Ce chiffre d'affaires se compose principalement des revenus constatés sur le déroulement du contrat signé fin 2016 dans le secteur du nucléaire pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène destiné aux déchets moyennement actifs (845 K€) et des recettes dégagées à l'international pour un montant de 112 K€.

### Résultats et performance opérationnelle

Après prise en compte du résultat financier, de l'impôt et de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à -21,8 M€ en diminution de -4,5 M€ par rapport à 2016, et le résultat net part du Groupe s'établit à -21,8 M€ contre -17,3 M€ en 2016.

Cette variation résulte d'une amélioration de +2,7 M€ du résultat opérationnel et de l'impact de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence conduisant à enregistrer une charge de -6,9 M€.

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice 2017 ressort à -13,8 M€ contre une perte de -16 M€ au 31 décembre 2016 et après la dépréciation de 0,7 M€ du goodwill Inertam du fait de la perte constatée en 2017, le résultat opérationnel 2017 s'établit à -14,1 M€ contre -16,8 M€ en 2016.

Cette amélioration correspond à l'augmentation du chiffre d'affaires résultant de la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats long terme comme indiqué ci-dessus sans accroissement des autres charges d'exploitation qui restent stables à -24,1 M€ au 31 décembre 2017.

La dotation annuelle aux amortissements, dépréciations et provisions, nette de reprises, de 6,4 M€ pour l'exercice 2017 augmente de 2,2 M€ par rapport à la dotation de 2016. Cela est principalement dû à la variation des provisions enregistrées chez CHO Power entre la reprise des provisions constituées au titre du contrat EPC et la provision constituée au titre de l'engagement de CHO Power de poursuivre les travaux en cours. Cette dernière comprend notamment le déploiement du plan d'optimisation 2017-2019 intégralement provisionné au 31 Décembre 2017.

Le résultat financier consolidé, au 31 décembre 2017, est en partie impacté par le retraitement d'une partie des BSA (les BSA 2) associés aux OCA souscrites par Bracknor Fund Ltd. Ceux-ci ayant une clause de variabilité de leur prix d'exercice, ils sont considérés comme des produits dérivés pour lesquels la variation de leur juste valeur se traduit par l'enregistrement d'une perte ou d'un produit financier. Au 31 décembre 2017, la variation de la juste valeur de ces BSA conduit à enregistrer une charge nette de 280 K€ contre un profit de 489 K€ en 2016.

La quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence représente une charge de -6,9 M€. Cette charge reflète la perte enregistrée dans les comptes sociaux de CHO Morcenx du fait des coûts d'exploitation enregistrés suite à la FA (prestations de l'exploitant, loyers, amortissement de l'usine) qui ne sont pas encore compensés par les recettes d'exploitation à laquelle s'ajoutent les provisions comptabilisées conformément aux règles de consolidation.

#### Analyse par segment :

L'analyse des contributions des segments d'activité au résultat consolidé fait apparaître des performances contrastées : le résultat opérationnel du segment Solutions plasma est stable, celui du segment Energies renouvelables en forte progression (+32%), et celui du segment Traitement de l'amiante en diminution (-23%).

Le segment **Energies renouvelables** enregistre une augmentation de son chiffre d'affaires qui s'établit à 4,4 M€ en 2017 contre 0,4 M€ au 31 décembre 2016 et une augmentation de provisions correspondant aux travaux à réaliser sur la centrale CHO Morcenx pour un montant de 2,4 M€. Ainsi, la perte opérationnelle de -6,3 M€ au 31 décembre 2017 diminue de 3 M€ par rapport à la perte de -9,3 M€ à fin 2016.

L'EBITDA qui ressort à -4 M€ (hors quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence) s'améliore comparativement à celui constaté à fin 2016 à -8,7 M€.

Le segment **Traitement de l'amiante (Inertam)** dégage une perte opérationnelle de -4,2 M€ au regard d'une perte de -3,5 M€ en 2016.

Ce qui entraîne une dégradation de l'EBITDA de 0,5 M€ qui ressort à -0,8 M€ en 2017, tandis qu'il représentait -0,3 M€ à fin 2016.

Le segment **Solutions plasma**, qui porte l'intégralité des coûts Corporate, maintient sa perte opérationnelle au niveau de celle enregistrée l'exercice précédent. Celle-ci ressort à -3,8 M€ contre -3,9 M€ au 31 décembre 2016.

L'EBITDA qui ressort à -2,3 M€, progresse légèrement par rapport à celui dégagé lors de l'exercice précédent d'un montant de -2,6 M€.

Après retraitement des charges nettes Corporate (représentant -1,7 M€), l'EBITDA généré par l'activité Solutions plasma est proche de l'équilibre à -0,6 M€.

## **Bilan et Trésorerie**

### **Structure financière**

<b>En milliers d'euros (K€)</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>Variation</b>
Actifs non courants	16 725	23 448	-6 723
Actifs courants (hors trésorerie)	24 350	14 385	9 965
Trésorerie	5 162	4 882	279
Capitaux Propres - Part du Groupe	-15 224	-3 640	-11 584
Intérêts hors groupe	31	91	-61
Dettes financières non courantes	11 001	10 503	498
Autres passifs non courants	7 799	1 042	6 757
Dettes financières courantes	7 836	2 900	4 936
Autres passifs courants	34 795	31 819	2 976
<b>Total Bilan</b>	<b>46 237</b>	<b>42 715</b>	<b>3 521</b>
Endettement net	13 675	8 521	5 154
Taux d'endettement Net	-90%	-234%	
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	- 0,10	-0,03	-0,07

Source : Comptes consolidés 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2018, audités et en cours de certification par le collège des commissaires aux comptes.

#### Au sein du bilan actif :

Le solde de trésorerie de 5,2 M€ progresse légèrement sur la période, cependant les ressources financières d'exploitation obtenues au cours de l'exercice ne permettent pas encore une couverture des besoins d'exploitation.

Les principales variations du poste Actifs non courants résultent :

- De la dépréciation définitive du goodwill sur la participation de la filiale Inertam pour -0,7 M€ ;
- De la participation dans les entreprises associées enregistrées au passif du bilan alors qu'elle figurait à l'actif au 31 décembre 2016 pour un montant de 3,5 M€ ;
- Du reclassement en actifs courants de la garantie donnée par CHO Power à CHO Morcenx (-2,5 M€).

Les principales variations du poste Actifs courants résultent :

- Du reclassement indiqué ci-dessus en actifs courants de la garantie donnée par CHO Power à CHO Morcenx (+2,5 M€) ;
- De la variation de +2,5M€ du poste Clients et comptes rattachés due à la créance CHO Morcenx ;
- De la reprise de provision du compte séquestre (3,8 M€).

#### Au sein du bilan passif :

Les dettes financières non courantes (11 M€) et courantes (7,8 M€) s'élèvent à 18,8 M€ au 31 décembre 2017, en augmentation de 5,4 M€ par rapport au solde à fin 2016. Cette variation correspond :

- Aux remboursements d'annuités d'emprunts (emprunt immobilier de la SCIG\* et avances remboursables de la BPI) pour -1,3 M€ ;
- Au prêt de CHO Morcenx à CHO Power de 6,7 M€ en prévision de la libération du compte séquestre.

\* cf glossaire

En conséquence, l'endettement net du groupe s'établit à 13,7 M€ au 31 décembre 2017 contre un endettement net de 8,5 M€ au 31 décembre 2016.

Les autres passifs non courants ressortent au 31 décembre 2017 à 7,8 M€ contre 1 M€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,8 M€ correspondant à la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence (cf. ci-dessus).

Les autres passifs courants représentent un montant de 34,8 M€ au 31 décembre 2017 contre 31,8 M€ en 2016 soit une augmentation de 3 M€ qui s'explique par :

- La reprise des provisions sur le contrat EPC pour un montant de -4,1 M€ et l'enregistrement d'une provision de 6,7 M€ pour les travaux du plan d'optimisation et d'amélioration des équipements de l'usine CHO Morcenx ;
- Une augmentation de 1,4 M€ des dettes fiscales et sociales résultant de l'augmentation de la TVA à payer au titre des créances non encaissées ;
- Les dettes fournisseurs et les produits constatés d'avance qui diminuent globalement de 0,8 M€.

### **Trésorerie et capacité d'autofinancement**

Le solde de trésorerie du groupe à fin 2017 est de 5,2 M€ en légère progression par rapport à fin 2016 (4,9 M€).

La capacité d'autofinancement ressort à la clôture 2017 à -8 M€ contre -13,1 M€ en 2016 soit une amélioration de 5,1 M€ qui se décompose en :

- +6,3 M€ dégagés par le segment Energies renouvelables dont la contribution passe de -10,4 M€ en 2016 à -4,1 M€ en 2017 ;
- -1,2 M€ provenant pour -0,3 M€ du segment Solutions plasma et pour -0,9 M€ du segment Traitement de l'amiante.

En effet, le segment Energies renouvelables en réalisant la FA de la centrale CHO Morcenx bénéficie des enregistrements comptables qui en découlent (facturation du solde sur le contrat EPC, facturation des prestations de services aux termes du contrat O&M).

En revanche, la non progression des chiffres d'affaires des deux autres segments, à charges constantes, se traduit par une stagnation de leur capacité d'autofinancement.

La variation du BFR du Groupe est impactée par celle du segment Energies renouvelables qui, en intégrant le non encaissement des créances découlant de la FA, ressort à -4,6 M€, marquant une variation de -7,1 M€ comparativement à celui de 2016 qui avait un impact positif à +2,6 M€.

Les flux d'investissements/désinvestissements pour un montant de 3,2 M€ en 2017 correspondent pour l'essentiel aux fonds consacrés au four d'Inertam pour un montant de 1,9 M€ et au solde de l'achat par CHO Power de 2 moteurs GE Jenbacher pour un montant de 0,3 M€.

Pour assurer les besoins en trésorerie de l'année 2017, le Groupe s'est procuré des financements en fonds propres et en dettes financières. Comme indiqué ci-dessus, le Groupe a réalisé plusieurs augmentations de capital : dans le cadre de la conversion des OCA souscrites par Bracknor Fund pour un montant net de 6 M€, et des BSA associés pour un montant de 3 M€ et de la conversion de deux prêts relais pour un montant de 0,8 M€.

De plus, le Groupe a reçu un prêt de CHO Morcenx à CHO Power de 6,7 M€ en prévision de la libération du compte séquestre.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement (augmentation des fonds propres, émission et remboursement d'emprunts, prêt reçu) ressortent à 14,2 M€ pour l'exercice 2017 contre 11,6 M€ en 2016.

Ce qui se traduit par une légère augmentation de la trésorerie en 2017 de 0,3 M€ (trésorerie liée aux activités opérationnelles (-10,7 M€) + variation des investissements/désinvestissements (-3,2 M€) + concours financiers (+14,2 M€)).

## **Evènements significatifs post-clôture et perspectives d'activité**

### **Corporate : Financements**

- Emprunt obligataire BEOCA\*

Europlasma a conclu le 9 février 2018, un contrat de financement par Bons d'Emissions d'Obligations Convertibles en Actions (BEOCA). Il a été émis 4 BEOCA, dont l'exercice de chacun d'eux permet de souscrire 200 obligations convertibles d'une valeur nominale de 10 000€, à taux d'intérêt de 0%, représentant

\* cf glossaire

potentiellement un montant nominal total de 8 millions d'euros. Ce financement peut être renouvelé par 2 fois si nécessaire, au cours des 36 mois suivants la signature du contrat.

A ce jour, les trois premiers BEOCA ont été exercés par l'investisseur donnant lieu à l'émission de 600 OCA et à l'encaissement par la Société de 6 millions d'euros.

- Augmentation de capital de la filiale CHO Power

Afin d'aligner leurs intérêts et de consolider la stratégie de croissance ambitieuse de la division Energies Renouvelables portée par CHO Power, Europlasma et le fonds GRAF (Gottex Real Asset Fund), propriétaire de 65% de CHO Morcenx, sont parvenus à un accord, concrétisé le 29/03/2018. Dans ce cadre, le fonds GRAF procède à une réduction significative de la dette de CHO Morcenx et l'apport de ses titres CHO Morcenx lui procure une participation minoritaire dans CHO Power, cette dernière détenant 100% de CHO Morcenx.

### Energies renouvelables (CHO Power)

#### Plan d'optimisation de la centrale CHO Morcenx :

Au cours du premier trimestre 2018, les travaux prévus dans le cadre du Plan d'Optimisation de la centrale CHO Morcenx se sont poursuivis et les travaux suivants ont été réalisés et testés :

- Fabrication d'une base vie et de bureaux pour les employés de CHOPEX ;
- Modifications de l'aéroulque du gazéifieur ;
- Remplacement des échangeurs de la chaudière de récupération.

Entre deux campagnes de travaux d'optimisation, la centrale CHO Morcenx a fonctionné 5 semaines (contre 4 prévues au budget). Cette campagne avait pour principaux objectifs de calibrer et valider l'optimisation de l'aéroulque du gazéifieur, et de réaliser un essai de performance comparatif entre les moteurs GE Jenbacher et Caterpillar. Elle a néanmoins permis de délivrer au réseau 1174 MWh d'électricité renouvelable.

La production électrique a repris début avril, elle s'établit désormais en moyenne quotidienne à 100 MWh injectés sur le réseau.

#### Financement CHO Tiper :

Le contrat de prêt avec la Banque européenne d'investissement (BEI) a été signé le 27 mars 2018, pour une contribution de 30 M€ au financement de la centrale à énergie renouvelable CHO Tiper, qui vient s'ajouter à l'avance remboursable de l'ADEME (12 M€) et à la subvention (2 M€) accordée par la Région Nouvelle Aquitaine.

### Perspectives

#### Financement CHO Tiper

La structuration du financement de CHO Tiper est en cours. D'ores et déjà 44 M€ de dettes projet ont été sécurisées (voir ci-dessus). Les fonds propres nécessaires, évalués à 20,8 M€ (incluant les coûts de financement), seront apportés par CHO Power et plusieurs associés dont Terra Energies, qui a confirmé son concours à hauteur de 0,5 M€.

La construction devrait démarrer dès la finalisation du financement.

#### Gaz renouvelable : une filière d'avenir pour CHO Power

L'Ademe, GRDF et GRT Gaz (gestionnaires des réseaux de transport et de distribution du gaz en France) ont publié en janvier 2018 une étude<sup>1</sup> démontrant que 100% de la demande en gaz à l'horizon 2050 évaluée par les scénarios de l'Ademe peut être couverte et même dépassée par du gaz d'origine renouvelable. Ce gaz serait produit à partir de trois technologies :

- La méthanisation, production de biogaz par digestion de biomasse fermentescible ;
- Le « power to gas », électrolyse de l'eau avec les surplus d'électricité renouvelable ;
- La pyrogazéification suivie d'une étape de méthanation.

Selon les scénarios visés, la part de la pyrogazéification représente jusqu'à 40% de la production totale démontrant la pertinence de la technologie développée par CHO Power dans le mix énergétique de demain.

---

<sup>1</sup> Source : « Un mix de gaz 100% renouvelable en 2050 ? » - ADEME 2018

\* cf glossaire

## Traitement de l'amiante (Inertam)

### Le rythme moyen de production début 2018 s'approche du rythme nominal

Les quatre dépoussiéreuses et la centrale d'aspiration ont été reçues sur site. Leur installation permettra de ne plus avoir à interrompre quotidiennement la ligne de traitement et ainsi retrouver un niveau standard de production.

En comparant les quatre premiers mois de 2018 à ceux de 2017, on note déjà une amélioration avec 1 080 tonnes de déchets amiantés traités dont 833 tonnes vitrifiées, contre respectivement 395 tonnes et 192 tonnes en 2017.

Rapporté sur une année glissante de mai 2017 à fin avril 2018, ce sont 4 144 tonnes traitées dont 3 571 tonnes vitrifiées à comparer à 2 630 tonnes dont 1 691 tonnes vitrifiées pour une période identique en 2016/2017 (à titre indicatif en 2017, 3 459 tonnes ont été traitées dont 2 930 ont été vitrifiées).

### Perspectives

Selon une étude menée en 2015, le gisement de déchets amiantés en France était estimé à environ 20 millions de tonnes, et le rythme moyen actuel du désamiantage est évalué à 200 000 tonnes par an. L'actuelle capacité annuelle de traitement d'Inertam, d'environ 6 000 tonnes, ne permet donc d'éliminer définitivement que 3% des déchets amiantés en France, le reste étant enfoui. L'investissement à court terme dans un four bis interchangeable avec le four en production au moment des arrêts programmés de réfection partielle ou totale et celui à moyen terme qui consisterait à organiser la production autour de deux fours fixes, permettront d'augmenter la capacité de production de l'usine et son impact sur la façon de traiter les déchets amiantés.

Plus globalement, le savoir-faire et la maîtrise de la technologie de destruction par vitrification des produits amiantés représentent une opportunité intéressante et à fort potentiel car ils permettent d'envisager la construction d'usines neuves de plus grande capacité de traitement et dont les performances industrielles seraient maximisées, réduisant d'autant les coûts de traitement.

## Solutions plasma (Europlasma Industries)

Europlasma a annoncé, le 26 février 2018, sa participation au projet IGAR (Injection de Gaz Réducteur) au sein d'un consortium piloté par Arcelor Mittal, le leader mondial de l'acier. Ce projet a pour objectif de valider à l'échelle préindustrielle une solution plasma permettant à la production sidérurgique de s'adapter aux enjeux de la transition énergétique en réduisant son empreinte carbone. Ce projet est en partie financé par l'ADEME à travers un accord de partenariat que celle-ci signe avec chacun des différents partenaires du consortium.

### Perspectives

#### Dépollution et traitement de cendres volantes

En Chine, l'intérêt des industriels pour le plasma reste fort. Cependant, le soutien du gouvernement central et des autorités provinciales n'est pas toujours à la hauteur des attentes des industriels, ce qui a pour conséquence un ralentissement de la mise en place des projets à court terme. Les perspectives du groupe restent intactes, mais leur matérialisation est ainsi susceptible d'être décalée.

En Europe, un nombre croissant de pays ont conscience de la nécessité d'éliminer définitivement les déchets toxiques et d'intégrer la réinjection de la matière première inerte résultante dans un schéma d'économie circulaire. L'étude de faisabilité technico-économique de vitrification de cendres volantes remise en juillet en République Tchèque confirme cette tendance et Europlasma s'attachera en 2018 à accentuer ses actions de lobbying auprès des instances nationales et européennes.

#### Reformage de gaz dans les industries sidérurgiques et chimiques et du ciment

L'enjeu planétaire que constitue la réduction des émissions de gaz à effet de serre pousse certains industriels, en particulier du secteur de la chimie ou de la sidérurgie, à prendre des mesures drastiques pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, le développement de l'activité Solutions Plasma dans le secteur sidérurgique reste un axe de développement prioritaire. La technologie mise au point par Europlasma dans ce domaine consiste

\* cf glossaire

notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO2 et de l'optimisation du procédé sidérurgique (voir ci-avant).

### **Traitement des déchets de différents niveaux de radioactivité**

L'arrêt définitif de nombreux réacteurs de centrales nucléaires de première génération est en cours ou programmé, sur tous les continents. Pour les pays concernés, le démantèlement des centrales va accroître le volume des déchets radioactifs, ce qui constitue une opportunité pour le Groupe.

En effet, la technologie proposée par Europlasma permet non seulement de réduire les volumes pour faciliter le stockage mais plus globalement d'optimiser la gestion de l'ensemble de la filière.

Le savoir-faire d'Europlasma a d'ores et déjà été démontré avec la livraison d'un four plasma en Bulgarie et la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène (en cours de livraison), destiné aux seuls déchets moyennement actifs, témoignage de son expertise dans le domaine.

De plus, les principaux acteurs européens du nucléaire s'intéressent également à la technologie plasma dans le cadre de projets de consultation et de travail au niveau européen.

Il faut toutefois préciser que les contraintes de la réglementation dans le secteur du nucléaire rendent complexe la mise en œuvre de ces projets qui ne peuvent être envisagés qu'à long terme.

### **Publication des comptes 2017 et mise à disposition du rapport financier annuel**

Les comptes consolidés et le document de référence seront disponibles sur le site du Groupe [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com), dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », dans la rubrique « information réglementée » le 27 avril après bourse.

### **A propos d'EUROPLASMA**

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

#### **Contact actionnaires :**

**Anne BORDERES** – Chargée de Communication

Tel: + 33 (0)5 56 49 70 00 - [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

**Relations investisseurs & Analystes** : [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

#### **Contact presse :**

**Luc PERINET MARQUET** – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

Tel: +33 (0)1 44 50 40 35 - [lperinet@lpm-corporate.com](mailto:lperinet@lpm-corporate.com)

### **Avertissement important**

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.



## ANNEXES

### 1. GLOSSAIRE

**BEOCA** : Europlasma a conclu le 9 février 2018 avec European Growth Opportunities Securitization fund, un contrat de financement par Bons d'Emissions d'Obligations Convertibles en Actions (BEOCA). Chaque BEOCA donne droit à souscrire 200 Obligations Convertibles en Actions (OCA), chacune d'une valeur nominale de 10 000€.

**BFR** : Besoin en fonds de roulement.

**BSA** : bons de souscription d'action.

**BSAR** : bons de souscription d'action remboursables.

**CHO Morcenx** : Société par Actions Simplifiée, propriétaire de l'usine de production d'énergie à partir de déchets et biomasse à Morcenx (Landes), détenue à 35 % par le Groupe Europlasma, via sa filiale CHO Power.

**Coûts/Charges Corporate** : les coûts de fonctionnement de la holding et de SCIG.

**EBITDA** : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.

**Endettement net** : dettes financières courantes et non courantes sous déduction de la trésorerie et équivalents.

**EPC**: Engineering, Procurement and Construction contract. Il s'agit aujourd'hui du contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction de la centrale CHO Morcenx.

**FA** : « Final Acceptance » : livraison définitive de l'usine CHO Morcenx intervenue le 14/06/2017.

**KNC** : contrat signé en janvier 2015 entre Europlasma et Shanghai KaiNeng New Technology Co. Ltd (société industrielle chinoise), pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères.

**KNPP** : Kozloduy Nuclear Power Plant est un contrat qui prévoit la fourniture d'un four plasma pour réduire le volume et immobiliser les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare.

**OCABSA** : Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions. Contrat signé le 21 juillet 2016 avec Bracknor Fund Ltd., un fonds d'investissement géré par la société de gestion Bracknor Capital Ltd., mettant en place une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1 500 Obligations Convertibles en actions de 10 000€ de valeur nominale chacune (les « OCA »). Celle-ci se décompose en une 1<sup>ère</sup> tranche de 200 OCA puis treize tranches de 100 OCA chacune, qui sont assorties de Bons de Souscription d'Actions (les « BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA ») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 15 millions d'euros.

**O&M** : Operations and Maintenance contract. C'est un contrat d'exploitation et de maintenance.

**SCIG** : Société Civile Immobilière de Gazéification, société qui détient l'immobilier du Groupe ainsi que les terrains et les bâtiments de CHO Morcenx.

**Taux d'endettement net** : Endettement net/Capitaux propres part du Groupe.

## 2. INFORMATION SECTORIELLE

31/12/2017	Solutions plasma (+Holding & divers)	Traitement de l'amiante	Energies renouvelables	Total
Goodwill	8	0	0	8
Autres immobilisations incorporelles	160	22	11	193
Immobilisations corporelles	6 337	3 649	3 354	13 341
Autres actifs non courants	1 269	1 394	519	3 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 895	402	2 865	5 162
<b>Total Actif</b>	<b>12 562</b>	<b>10 466</b>	<b>23 208</b>	<b>46 236</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>10 163</b>	<b>1 869</b>	<b>6 804</b>	<b>18 837</b>
CA	1 343	7 434	4 356	13 134
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 201	-2 793	-2 405	-6 398
Résultat opérationnel	-3 496	-4 277	-6 324	-14 096
EBITDA (y compris la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence)	-2 345	-821	-10 921	-14 087
Résultat net	-4 399	-4 357	-13 082	-21 838
Intérêt minoritaires	0	0	4	4
Résultat part groupe	-4 399	-4 357	-13 079	-21 834

31/12/2016	Solutions plasma (+Holding & divers)	Traitement de l'amiante	Energies renouvelables	Total
Goodwill	8	656	0	664
Autres immobilisations incorporelles	215	24	8	247
Immobilisations corporelles	6 285	3 618	3 282	13 185
Autres actifs non courants	1 928	1 041	6 383	9 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 400	1 326	156	4 882
<b>Total Actif</b>	<b>15 128</b>	<b>11 178</b>	<b>16 409</b>	<b>42 715</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>10 511</b>	<b>2 101</b>	<b>791</b>	<b>13 403</b>
CA	1 650	7 704	379	9 733
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 206	-2 486	-525	-4 217
Résultat opérationnel	-3 952	-3 480	-9 356	-16 788
EBITDA	-2 640	-327	-8 741	-11 709
Résultat net	-4 101	-3 760	-9 488	-17 349
Intérêt minoritaires	0	0	4	4
Résultat part groupe	-4 101	-3 760	-9 485	-17 345

Source : Comptes consolidés 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2018, audités par le collège des commissaires aux comptes.